



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

téléphone

Question écrite n° 47206

## Texte de la question

M. Jean Auclair attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'aménagement du territoire sur la couverture téléphonique du département de la Creuse. Il lui demande de lui dresser un état des lieux et des perspectives de réduction des zones d'ombre au niveau du département de la Creuse.

## Texte de la réponse

Lancé en 2003, le programme national d'extension de la couverture en téléphonie mobile vise à apporter des services de trois opérateurs mobiles dans les centres-bourgs des communes où aucun d'entre eux n'a été déployé. Ce programme, qui constitue une première en Europe, a mobilisé les efforts conjoints des opérateurs, des collectivités, de l'État et est en voie de finalisation. Par ailleurs, 364 nouvelles communes en zone blanche ont été identifiées à l'issue d'une nouvelle campagne de recensement et sont désormais intégrées au programme national. 80 d'entre elles seront couvertes fin 2010 et la totalité d'ici à 2011. Pour ce qui concerne le département de la Creuse, 32 communes initialement recensées en zone blanche ont bénéficié de ce programme et sont désormais couvertes. Trois nouvelles communes ont été recensées comme des zones blanches et figurent dans la liste des 364 nouvelles que le secrétaire d'État chargé de l'aménagement du territoire a souhaité faire bénéficier du programme : Croze, Gentioux-Pigerolles et Saint-Pierre-de-Fursac. Ces trois communes seront couvertes par trois sites « Phase 2 » et donc intégralement prises en charge par les opérateurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Auclair](#)

**Circonscription :** Creuse (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47206

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** Aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 2009, page 3697

**Réponse publiée le :** 30 juin 2009, page 6385